

CODE DE SÉCURITÉ

NAQOLCBR6IL5W6C

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur www.urssaf.fr

ASS LA MAISON DE LA PLAINE
CCIAL DES DIABLOTS
10 PL DE CULCHETH
95320 SAINT LEU LA FORET

En votre qualité d'employeur, la présente attestation de déclaration et de versement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS, vous est délivrée au titre du (des) établissement(s) suivant(s) :

ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS		NUMÉRO SIRET
CCIAL DES DIABLOTS 10 PL DE CULCHETH	95320 SAINT LEU LA FORET	44501490500019

ATTESTATION DE L'UNION DE RECouvreMENT

La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie et ne vaut pas renonciation au recouvrement des éventuelles créances contestées.

Le Directeur soussigné certifie qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS* à la date du 31/12/2015.

Fait à : MONTREUIL
le : 04/02/2016

Philippe Renard



* Cette attestation concerne les contributions d'assurance chômage et cotisations AGS dues au titre des rémunérations versées à compter du 1er janvier 2011. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de Pôle Emploi.